

# Compte-rendu groupe de travail du 29/03/2019

## Réunion de lancement de l'action Evolution de GEOTREK pour l'intégration de nouvelles Activités de Pleine Nature du PITEM MITO

### Rédaction :

Lise Le Lann

### Présents :

Cynthia BOROT, Pierrick NAVIZET, Camille MONCHICOURT, Lise LE LANN (Parc national des Ecrins - PNE), Sébastien AUBERGIER, Mathieu VINCENT, Nadège MARBOUTIN (Conseil départemental des Alpes de Hautes Provence - CD04), Claire LANG (Conseil départemental des Hautes-Alpes – CD05) Juliette BISIAUX, Sébastien POULET (Office de Tourisme Communautaire du Pays des Écrins – OTC Pays des Écrins).

### Objet :

Cette réunion vise à initialiser le travail portant sur l'action 4.2 « Évolution de GEOTREK pour l'intégration de nouvelles APN » du projet européen « PITEM MITO ».

### Supports de réunion annexés :

- Diaporama : Cotation des APN - Sébastien POULET
- Diaporama : Benchmark - Lise LE LANN

### L'ordre de jour :

1. Gestion de projet
  1. Rappel des attentes de chacun des partenaires vis à vis de cette action du PITEM
  2. Point sur l'enveloppe budgétaire disponible et la formalisation de la commande
  3. Définition du fonctionnement du GT
  4. Quelle implication de la communauté GEOTREK : partenaires territoriaux, régionaux, etc. ?
2. Atelier sur la définition des besoins pour l'évolution de GEOTREK pour les APN
  1. Recueil des besoins/des évolutions et attentes de chacun des partenaires présents
  2. Évolutions de GEOTREK, que devient l'outil ? Est-ce que les APN doivent rester au cœur de GEOTREK ? Propositions.

### 3. Points divers

1. Échanges sur les pistes de travail pour l'harmonisation des outils de saisie : vers un guide commun pour les utilisateurs de GEOTREK ?
2. Besoins vis à vis de la "définition des standards cartographiques" (WP 4.3) afin d'avoir quelques éléments pour la réunion avec la Région Piemonte

## 1. Introduction et tour de table

### Ouverture de la session de travail :

La réunion s'est ouverte sur un récapitulatif du projet simple (PS2) « OutdoorData » et sur l'action WP 4.2 relative au développement de GEOTREK pour l'intégration de nouvelles activités outdoor à savoir les activités verticales, d'eau vive et de vol libre. Ce groupe de travail concerne les utilisateurs de GEOTREK membre du PITEM MITO.

### Tour de table :

- Mathieu VINCENT et Sébastien AUBERGIER : prennent en charge le déploiement du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) sur le département des Alpes de Hautes Provence. Le PDIPR comprend 6 500 km de sentiers aménagés et balisés. Ce linéaire est valorisé sur le site [www.rando-alpes-haute-provence.fr](http://www.rando-alpes-haute-provence.fr) au travers de six types de randonnées : pédestre, VTT, vélo, équestre, trail et itinérante.
- Sébastien POULET : stagiaire à l'OTC du Pays des Écrins, chargé de la continuité du projet de GEOTREK sur la thématique du VTT.
- Juliette BISIAUX : responsable web et de la communication autour de l'outil GEOTREK au sein de l'OTC du Pays des Écrins.
- Nadège MARBOUTIN : responsable de l'unité itinérance et sports de nature au CD04, s'occupe de l'itinérance et des sports de nature en eau vive et de vol libre. Le CD04 a réalisé un inventaire complet du PDESI au format. xls.
- Claire LANG : Chargée de la politique/transversalité des sports de nature. référente du département pour le PITEM. Pour l'action 4.2, le CD05 doit incorporer les données sur l'eau vive. De plus, il est engagé dans un projet de mutualisation d'outil. Le département s'occupe du déploiement de GEOTREK sur son territoire. Il accompagne entre autres le recensement des itinéraires de randonnée au travers du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI). GEOTREK aide à la gestion de l'offre des sentiers, son déploiement sur les communautés de communes permet au département d'harmoniser le réseau présent, d'avoir une vision générale du linéaire et de valoriser l'offre départementale. Le département saisit les itinéraires inscrits au PDSI dans GEOTREK admin et l'ADDET apporte un soutien en fonction du besoin.
- Camille MONCHICOURT : responsable du pôle SI / Géomaticien et animateur de la communauté GEOTREK. Il intervient dans le projet sur les questions techniques liées à la gestion et à la valorisation des APN dans l'outil.

- Cynthia BOROT : chargée de mission GEOTREK et Outdoor Data, intervient dans le PITEM pour réaliser l'inventaire des SI et de la rédaction du cahier des charges à l'issue de ces groupes de travail.
- Pierrick NAVIZET : chargé de mission tourisme et marque, référant du PNE sur le projet et chef de projet sur l'action 4.2.

### Remarques et discussions :

L'OTC du Pays des Écrins est conviée par le PNE (partenaires dans le cadre des dispositifs espaces valléens) au groupe de travail afin d'apporter une vision d'opérateur de terrain. L'OTC du Pays des Écrins partage le GEOTREK-admin du PNE ainsi que l'hébergement des données.

Le département des Hautes-Alpes compte quatre GEOTREK admin (le CD05, le Sisteronais-Buëch, le PNE qui est partagé avec l'OTC du Pays des Écrins et Chemin des parcs dont fait partie les PNR du Queyras et des Baronnies-provençales).

Durant le tour de table, il a été également abordé la possibilité de partager un agrégateur entre le CD04 et le CD05, pour les itinéraires traversant les deux départements. On retrouve cette même articulation avec « Chemins des parcs ». Cet agrégateur de contenus provenant de plusieurs Geotrek-admin est en cours de définition et financement par le CD05.

## 2. Gestion de projet

### 2.1. Point sur l'enveloppe budgétaire disponible et la formalisation de la commande.

#### Groupement de commandes :

La question de la création de groupement de commandes a été soulevée afin d'asseoir les besoins au travers d'un marché de lots ou à bons de commande. De plus, les partenaires se sont posés la question de la pertinence d'organiser le groupement de commandes par activités ou en deux parties (administration et portail) avec éventuellement des sous-lignes pour les activités. Il a également été abordée l'idée d'associer un ou deux autres partenaires (AFB ou PNC) à ce groupement de commandes.

En terme d'échéance le PNE a proposé de faire une convention de groupement de commandes en mai et la rédaction du cahier des charges en septembre. Suite à l'annonce de la première date les partenaires ont précisé qu'ils devaient vérifier que cette échéance coïncide avec leurs dates des commissions respectives.

#### Remarque

- Le PN des Cévennes souhaite financer des évolutions du portail GEOTREK-rando.
- Le PNE souhaite réaliser une refonte ergonomique de GEOTREK-rando pour aboutir à une V3.

- Le groupe de travail a fait remonter la volonté d'intégrer à GEOTREK-admin les nouvelles activités, mais la question se pose de la pertinence d'avoir un unique portail web ou plusieurs en fonction des activités.

### 3. Définition du fonctionnement du GT

#### Session de travail :

Le groupe de travail va s'organiser autour de deux ateliers d'une demi-journée afin de faire émerger un cahier des charges précis. Le premier aura pour objectif de faire émerger les éléments techniques en travaillant sur des cas d'usages (base de données, utilisateur).

La date du 7 juin à 9h30 reste à confirmer pour cet atelier. Le seconde devra restituer les conclusions du groupe de travail. En amont du premier atelier des échanges et des premières réflexions devront être effectuées. De plus, des réunions intermédiaires téléphoniques ou en présentiel seront organisées entre les deux ateliers. Afin d'enrichir les discussions, il a été demandé d'avoir des échanges avec des pratiquants des activités outdoor.

#### Discussions sur la concurrence entre les guides numériques et papiers :

- Définir quel niveau de valorisation les partenaires veulent sur GEOTREK en ce qui concerne les activités outdoor.
- Connaître les modèles économiques de ces disciplines afin de ne pas rentrer en concurrence.
- La mise en lumière d'un produit peut le revaloriser.
- Il est observé que la part du numérique dans les activités outdoor s'impose de plus en plus. Il est remarqué que les éditeurs papiers se positionnent de plus en plus sur le numérique.
- De plus en plus de solutions privés ou collaboratives se déploient. Soit les acteurs publics regardent cela passivement, soit ils y prennent part, avec l'opportunité de proposer du contenu qualifié, maîtrisé et de l'accompagner des messages portés par la structure. La même question s'était posée sur la randonnée au démarrage du projet Geotrek.
- Sur la complémentarité des supports le vélo a été cité comme exemple.
- Les membres du GT doivent adopter un discours cohérent et consolider leur argumentaire dans cette logique de complémentarité entre le numérique et les supports papier.

#### Implication de la communauté

Les différents documents produits par ce GT seront diffusés à la liste de diffusion du réseau de GEOTREK, afin de favoriser l'information et la contribution de la communauté.

## 4. Atelier sur la définition des besoins pour l'évolution de GEOTREK pour les APN

### 4.1. Gestion

Les conseils départementaux du 05 et du 04 préfèrent prioriser le travail sur l'aspect gestion des infrastructures plutôt que sur la valorisation.

- Le département des Alpes de Haute Provence a effectué un inventaire complet des sites de pratique des APN, l'inventaire fait remonter environs 800 sites de pratique. Le résultat de l'inventaire est au format .xls et il a été importé dans les SIG (point).
- Le département des Hautes-Alpes a fait réaliser en 2013 un inventaire par un bureau d'étude. Le résultat de l'inventaire est au format .pdf et identifie 600 sites au PDESI. Il n'y a pas de convention ni de relation avec les gestionnaires des sites inventoriés.

Le CD04 est gestionnaire des sites inscrits au PDESI alors que le CD05 ne l'est pas. De ce fait, le CD05 aurait besoin d'un formulaire de demande d'inscription pour rentrer les informations du PDESI. Il pourrait être rempli par les communautés de communes qui ont la compétence de gestion. Le CD05 renseigne dans GEOTREK uniquement les sites inscrits au PDESI qui sont par la suite valorisés. Alors que le CD04 met en place des conventions triparties et souhaite que cette information remonte dans GEOTREK.

Le PDIPR est intégré au PDESI, il est souhaitable de garder deux modules, mais de renseigner un champ spécifique PDIPR(champ réseau).

Le groupe de travail devra définir l'échelle de spécification par module (type d'activité). La définition des besoins a fait remonter les précisions de gestion suivantes :

- Foncier (site de pratique, l'accès et le parking)
- Le gestionnaire du site (club ou autre)
- Convention (propriétaire et gestionnaire)
- Les équipements du site (locaux, ponton...)
- Réglementation (période...)
- Environnement (faune, flore, nidification...)
- Sport d'eau (période de lâcher d'eau, lieu d'activité pêche)
- Contrôle de sécurité (entretien, travaux...), maintenance et veille (audite, état des lieux)
- Gestion des listes multi-pratique et aménagement
- Inscription au PDESI (quelle approche ?)
- Entretien et sécurité (visite de site par exemple)
- Gestion au niveau du site, du secteur et de l'offre de voies
- Documentation de base à générer

Pour l'évolution de GEOTREK, la question se pose sur le toilettage des données, doit-elle se faire ou non dans GEOTREK ? Le toilettage des données au niveau des équipements et des services peut se faire en partie dans APIDAE.

Les APN font intervenir de nombreux acteurs sur la gestion des sites, qui peut rentrer des données dans GEOTREK (ouverture des droits) ? A ce questionnement la réponse apportée est que les collectivités restent la porte d'entrée en terme de gestion et qu'il faudrait ouvrir pour certains utilisateurs des droits restreints dans GEOTREK-admin.

L'intégration de nouvelles APN dans GEOTREK nécessite d'avoir des liens avec les tronçons pour l'accès, le sentier ou itinéraire, mais aussi avec la signalétique, les interventions, les services et l'aménagement.

Remarque :

Questionnement sur la volumétrie et la performance de Geotrek-admin et sur le temps de chargement de Geotrek-rando si toutes les APN sont sur le même portail.

## 4.2. Valorisation

**Cotation :**

Présentation de Sébastien POULET (OTC du Pays des Écrins) sur la définition des cotations.

Randonnées :

La randonnée est qualifiée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRP), depuis 2015, sur trois mesures de difficultés basés sur l'effort, la technique et le risque (exposition des randonneurs). Ces degrés sont classés en cinq niveaux.

Les partenaires utilisent l'ancien barème (plus) simple la FFRP à quatre niveaux allant de très facile à difficile.

Trail :

La cotation se fait sur 4 niveaux de facile à très difficile avec le même code couleur que la randonnée, mais le niveau est évalué par un système de points. Les points sont affectés sur la base une grille de critère pourtant sur la distance, le dénivelé, et la plus longue montée. Chaque critère possède un nombre de point et la note est définie en réaliser la somme des points de chacun des critères. La cotation s'effectue avec la norme AFNOR qui est payante.

VTT / VTTAE :

La cotation s'effectue sur 4 niveaux de très facile à difficile élaboré sur un système de point comptabilisé sur les critères suivants: la distance, le dénivelé, le type de voie, la technique. Le contenu des critères varie légèrement entre VTT et VTTAE. La cotation est effectuer par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) (<https://ffvelo.fr/wp-content/uploads/2016/03/cp-cotations-parcours-vtt-1.pdf>).

Remarque : L'OTC du Pays des Écrins a fait remonter que certains magasins de location des vélos ont des retours de client mentionnant que la limite de cotation entre le rouge et noir est floue et qu'ils ont des réticences à prendre des circuits noir même s'il y a une partie du circuit accessible.

#### Eau Vive :

La cotation de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sport de Pagaie (FFCK) s'effectue sur six classes. Sur le terrain, il existe deux marques de cotation en fonction du débit.

#### Via ferrata :

La cotation s'effectue selon la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) sur cinq niveaux allant du très facile en jaune au très difficile en noir. Le niveau très facile indique un circuit accessible aux enfants. De plus, les niveaux facile et petite difficulté sont souvent regroupés pour former la classe initiation représentée en vert.

#### Escalade :

La cotation actuelle en France établie par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) détermine des niveaux allant de 1 à 9, à partir du niveau 4 les chiffres sont suivis d'une lettre entre a, b ou c et peuvent être renseigné du signe « + ». C'est l'équipe ouvrant la voie qui la cote.

#### Discussions :

Le groupe de travail a fait remonter que les cotations de GEOTREK ne s'adaptent pas aux différentes disciplines. Il faudrait changer le système renseignant les cotations en vue des futures APN. Ces cotations devront être en nombre pair afin d'éviter les valeurs moyennes ou de milieu. Il a été mentionné le fait de pouvoir offrir aux clients des informations plus précises sur la cotation au travers par exemple d'une d'info bulle.

### **Benchmark :**

Présentation de Lise LE LANN (PNE) présentation des éléments du Benchmark sur l'escalade, les via ferrata et l'alpinisme.

#### Discussions :

- Intégrer des vidéos serait une plus valu non-négligeable pour la valorisation. De plus, elles semblent être appréciées dans le monde du cyclisme.
- La question s'est posée de mettre en lumière les courses en étoile
- Représentation :
  - Quelle échelle de représentation entre : le site, le secteur, la voie et la découpe de la voie en terme de gestion et de valorisation ?
  - Est-il plus pertinent de faire précis sur quelques sites ou de mettre en avant l'offre globale du territoire ?
  - La représentation des lieux de pratique au travers d'un schéma de présentation induit la question des mises à jour. Il semble que les croquis soient une représentation trop figée pour pouvoir suivre l'évolution d'un site.

- L'un des enjeux d'ouvrir GEOTREK à d'autres activités est de sensibiliser les pratiquants aux patrimoines (dont l'écologie verticale du PNE) et au dérangement de la faune. Dans cette logique, un partenariat existe déjà entre le CD04 et la Ligue de protection des oiseaux (LPO) afin de faire découvrir l'avifaune au travers de POI.

## 5. Point divers

### 5.1. Guide commun pour les utilisateur de GEOTREK

Actuellement GEOTREK possède différents guides utilisateurs rédigés ou adaptés par les utilisateurs (<https://geotrek.ecrins-parcnational.fr/ressources/outils/>). Le groupe de travail souhaite rédiger un guide utilisateur unique fusionnant ces différents guides. Ce guide commun doit prendre en compte les contraintes de contenu lié aux structures. Par exemple, le CD04 et le PNE dans les descriptions n'ont pas le même nombre de POI à renseigner. Le guide commun doit être un guide rédactionnel afin d'harmoniser le contenu des fiches.

L'OTC du Pays des Écrins a fait remonter les problèmes repérés vis à vis du référencement Google.

### 5.2. WP 4.3 « définition des standards cartographique »

Concernant le standard cartographique, le Mercantour a sur son portail cartographique la possibilité de passer d'un fond IGN à un autre fond cartographique lorsque l'on change de pays (<http://rando.maritimemercantour.eu/>).

Le groupe de travail est plus impacté par le manque d'un modèle numérique de terrain (MNT) de même résolution sur la partie frontalière avec l'Italie qui constitue un manque d'informations sur certains itinéraires transfrontaliers lorsque l'on passe la frontière.